

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2007
Publication : 30/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 6^e/128-07
Séance du 23 NOV. 2007

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'ELECTRIFICATION 2007 Opérations « au coup par coup » - 3^{ème} liste (C021 - Chapitre 204)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 6^{ème}/04 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 (Equipements Ruraux C02),
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2007, opérations "au coup par coup" (3^{ème} liste), une subvention d'un montant de 5 712 € à la SCEA FABESCHEL à OBERSAASHEIM pour l'électrification de sa station de pompage.

Cette subvention sera prélevée sur le chapitre 204 - nature 2042 - fonction 74.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
.....voix contre
.....abstentions